

GUIDE D'URGENCE

PAVILLON TABARET



uOttawa

EN CAS D'URGENCE

- ➤ SERVICE DE LA PROTECTION 613-562-5411
- ➤ VILLE D'OTTAWA

 POLICE, SERVICE DES INCENDIES, SERVICE

 PARAMÉDIC

 9-1-1

AUTRES NUMÉROS IMPORTANTS

- ➤ SERVICE DE LA PROTECTION SITUATIONS NON URGENTES 613-562-5499
- CENTRE D'APPELS DU SERVICE DES IMMEUBLES
 613-562-5800, POSTE 2222
- ➤ CENTRE DE SERVICES DES TI 613-562-5800, POSTE 6555
- BUREAU DES DROITS DE LA PERSONNE 613-562-5222

ACCESSIBILITÉ ET URGENCES

Si vous êtes en situation de handicap ou avez des besoins spéciaux, ces procédures s'adressent aussi à vous. Prenez-en connaissance, puis écrivez à <u>etesvousprets@uOttawa.ca</u> pour savoir comment vous protéger au moyen d'un plan personnalisé.



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LE PAVILLON	1
BOUTONS D'URGENCE	2
TÉLÉPHONES D'URGENCE	2
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
VOTRE RÔLE : AGIR!	4
PROTOCOLE D'INCIDENT GÉNÉRAL	4
URGENCES DE SANTÉ MENTALE OU DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	5
URGENCES MÉDICALES	5
ÉVACUATION ET RASSEMBLEMENT	6
S'ABRITER SUR PLACE	7
SÉCURISER ET ATTENDRE	8
CONFINEMENT BARRICADÉ	9
MENACE DE VIOLENCE IMMINENTE	10
MENACE À LA BOMBE	11
COLIS SUSPECT	12
PERSONNE SUSPECTE OU COMPORTEMENT ALARMANT	13
ACTIVITÉ CRIMINELLE	13
TREMBLEMENT DE TERRE	14
CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES	15
INCENDIE, FUMÉE OU GAZ	16
MATIÈRES DANGEREUSES	17
MALADIES INFECTIEUSES	17
INONDATIONS ET FUITES D'EAU MAJEURES	18
PANNE D'ÉLECTRICITÉ	18

INTRODUCTION

Les dangers d'origine naturelle, technique et humaine sont une réalité susceptible de toucher la communauté, les activités et les biens de l'Université à tout moment. Le présent Guide d'urgence a été conçu par le Bureau de la gestion des urgences conformément au Règlement 125 – Programme de gestion des urgences et de continuité des affaires de l'Université d'Ottawa, et s'adresse à la population étudiante, au corps professoral, au personnel et aux visiteuses et visiteurs. Prenez connaissance de son contenu, qui vous servira d'aide-

mémoire, et rangez-le dans un endroit facilement accessible.

Pour toute question, communiquez avec l'équipe Êtes-vous prêts? à l'adresse etesvousprets@uOttawa.ca.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS SUR LE PAVILLON

Adresse: 550, rue Cumberland, Ottawa (Ontario) K1N 6N5

Nom: Pavillon Tabaret (TBT)

Nombre d'étages : Quatre étages et deux sous-sols couvrant cinq ailes : L, C, W, M et N

Utilisation principale: Bureaux de l'administration centrale, InfoService, salle Huguette-Labelle, salles de

classe

Panneau d'alarme-incendie: 75, avenue Laurier Est

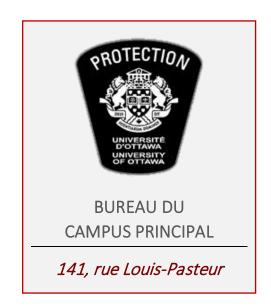
Lieu de rassemblement (principal) : Pelouse du pavillon Tabaret

Lieux de rassemblement (secondaires):

• Côté nord : Entre le pavillon Hagen et le 135, rue Séraphin-Marion

• Côté sud : Trottoir sur Laurier et Grande Allée

Gestionnaire des installations : uOttawazones1-3@uOttawa.ca



BOUTONS D'URGENCE

Certaines zones désignées peuvent être dotées de boutons d'urgence, selon la nature du travail qui y est effectué. La majorité des boutons alertent silencieusement le Service de la protection en vue d'une intervention immédiate. Si votre bureau en a un, assurez-vous de savoir où il se trouve et vérifiez de temps à autre qu'il fonctionne : il suffit d'appeler le Service de la protection et de demander un test de bouton d'urgence.

Il est toujours préférable de téléphoner au lieu d'utiliser le bouton; la répartitrice ou le répartiteur peut ainsi déterminer la nature de l'urgence. Utilisez le bouton d'urgence quand il est dangereux, difficile ou impossible d'utiliser le téléphone.



OÙ SE TROUVENT LES BOUTONS?

Aux endroits désignés dans les bureaux administratifs

TÉLÉPHONES D'URGENCE

Les téléphones d'urgence sont stratégiquement situés dans chaque pavillon du campus, ainsi que dans les espaces ouverts (stationnements, espaces verts). Ils peuvent servir à n'importe quelle urgence, et sont reconnaissables à leur inscription « Emergency/Urgence » et à leur vive lumière bleue. Pour utiliser un de ces téléphones, appuyez sur le bouton rouge à l'avant. Le stroboscope bleu s'activera, et vous entendrez la communication s'établir avec le Centre des communications du Service de la protection.

OÙ SE TROUVENT LES TÉLÉPHONES D'URGENCE?

Salle 0011, salle 086, pelouse extérieure



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

AlertUO – LE SYSTÈME DE NOTIFICATION EN CAS D'URGENCE DE L'UNIVERSITÉ

En cas d'urgence ou de perturbation majeure touchant le campus, l'Université activera son système d'alerte générale pour communiquer de l'information fiable dès que possible et par différents canaux :



- Notifications poussées par SecurUO
- Alertes à l'écran par Alertus
- Médias sociaux
- Courriel
- Bannière sur le site Web
- Page d'information en cas d'urgence
- Ligne d'information d'urgence

Pour en savoir plus sur AlertUO, visitez le <u>www.uOttawa.ca/vie-campus/etes-vous-prets/alertuo.</u>

SYSTÈME CANADIEN EN ALERTUO

Le système canadien se nomme **En alerte**. Il sert à diffuser sur les appareils sans fil et les canaux de radio et de télévision les alertes publiques régionales émanant des autorités gouvernementales (avertissements de temps violent, alertes Amber, etc.).

Pour en savoir plus sur En alerte, visitez le https://www.enalerte.ca/.

AlertUO, en revanche, est activé par l'Université. Ce système sert à alerter sa communauté en cas d'urgence ou de perturbation majeure propre à ses campus.

SecurUO – L'APPLICATION DE SÉCURITÉ DE L'UNIVERSITÉ

SecurUO vous prévient sans délai des situations d'urgence à l'Université et vous permet de communiquer directement avec le Service de la protection si vous avez besoin d'aide.

Voici quelques-unes de ses fonctionnalités :



- Alertes d'urgence
- Composition automatique (Service de la protection)
- Fonctions de sécurité personnelle (Suivez-moi, En solo)
- Aide pour les besoins non urgents de santé et de mieux-être
- Production de rapports pour les problèmes de sécurité non urgents
- Procédures d'urgence, coordonnées importantes, cartes, etc.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SecurUO!









VOTRE RÔLE : AGIR!

Comme membre de la communauté de l'Université, vous devez vous préparer à agir en cas d'urgence. Demandez-vous si vous connaissez :

- les emplacements des avertisseurs manuels d'incendie les plus près;
- au moins deux manières de vous rendre à la sortie la plus proche;
- les emplacements des postes d'urgence les plus près, et la façon de les utiliser (s'il y a lieu);
- les emplacements des trousses de premiers soins et des défibrillateurs externes automatisés (DEA);
- la manière de joindre le Service de la protection;
- le nom et l'adresse de l'immeuble dans lequel vous vous trouvez ou que vous visitez régulièrement;
- le lieu de rassemblement;
- les procédures citées dans le présent guide.

PROTOCOLE D'INCIDENT GÉNÉRAL

EN CAS D'INCIDENT

- Portez attention à ce qui vous entoure.
- Réagissez calmement.
- Suivez les procédures énoncées dans le présent guide.
- Protégez-vous et, dans la mesure du possible, aidez les autres.
- Appelez le Service de la protection (613-562-5411) dès que possible, et fournissez-lui les informations suivantes :
 - o La nature de l'incident
 - o Le lieu de l'incident (immeuble, étage, salle)
 - o Votre nom
 - o Votre numéro de téléphone
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.

EN CAS D'INCIDENT NON URGENT

■ Appelez le Service de la protection au 613-562-5499.



URGENCES DE SANTÉ MENTALE OU DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

RECONNAÎTRE – INTERVENIR – AIGUILLER – RÉFLÉCHIR

Intervenez auprès de quiconque a un problème de santé mentale ou est en détresse psychologique (ce qui comprend des pensées suicidaires) de la manière la moins intrusive possible, en vous assurant de ne pas miner la sécurité, la dignité et l'estime de soi de la personne et des autres. Si vous avez des raisons de croire qu'une personne est en situation d'urgence de santé mentale et peut présenter un danger pour elle-même ou autrui :

- Appelez le Service de la protection immédiatement et suivez ses directives.
- Ne laissez pas la personne seule.
- Établissez un dialogue avec la personne :
 - o Parlez-lui avec empathie.
 - o Présentez-vous.
 - o Écoutez-la exprimer ce qu'elle ressent.
 - o Aidez-la à rester calme en attendant les secours.
- Une fois les secours arrivés, laissez-les prendre la situation en main.

AIDER UNE PERSONNE EN DÉTRESSE

RECONNAÎTRE les comportements inhabituels
INTERVENIR avec intérêt et empathie
AIGUILLER la personne vers des ressources
RÉFLÉCHIR dans une optique d'introspection

URGENCES MÉDICALES

- Appelez immédiatement le Service de la protection et précisez :
 - o le lieu de l'incident;
 - o la nature de la maladie ou de la blessure;
 - o le nombre de victimes;
 - o votre nom et un numéro pour vous rappeler.
- Si vous avez reçu la formation appropriée et si vous pouvez le faire en toute sécurité, donnez les premiers soins.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.
- Demeurez sur les lieux jusqu'à ce que le Service de la protection vous autorise à partir.
- * Signalez tout accident, incident, maladie professionnelle ou accident évité de justesse à votre superviseure ou superviseur, ou dans le formulaire de déclaration d'accident, d'incident, de maladie professionnelle ou d'accident évité de justesse. (https://uottawa.i-sight.com/portal?lang=fr&theme=uottawa)

Défibrillateur externe automatisé (DEA) le plus près : TABARET C111

^{*} Pour connaître tous les services et bien d'autres ressources, visitez le www.uOttawa.ca/mieuxetre.

SORTIE OBLIGATOIRE

SITUATIONS POSSIBLES

• Alarme-incendie, rejet de substances dangereuses à l'intérieur de l'immeuble, dommages structurels.

CONSIGNES D'ÉVACUATION

À FAIRE À ÉVITER

- Restez calme.
- Apportez vos clés et fermez toutes les portes en sortant.
- Éteignez tous les appareils électriques et à flamme nue.
- Quittez les lieux par la sortie la plus près, si elle n'est pas compromise.
- Si la sortie la plus près est bloquée ou ne vous semble pas sécuritaire, sortez par un autre chemin. N'utilisez pas les ascenseurs.
- Prendre garde aux dangers sur le chemin de la sortie. Vérifiez la chaleur des portes en cas d'incendie.

- Ne retournez pas dans le secteur évacué jusqu'à ce que les autorités du campus le déclarent sûr.
- N'utilisez pas votre cellulaire, sauf si vous devez transmettre des informations en lien avec la situation ou demander une aide médicale. Plus les cellulaires sont utilisés, plus les tours des réseaux cellulaires et les services d'urgence sont sollicités, de sorte que ceux-ci sont moins disponibles pour les personnes ayant besoin de secours immédiat.

LIEU DE RASSEMBLEMENT

En cas d'évacuation, suivez les procédures et dirigez-vous vers le lieu de rassemblement désigné :

PELOUSE DU PAVILLON TABARET

Lieux de rassemblement secondaires : Côté nord : entre Hagen et le 135, rue Séraphin-Marion; côté sud : trottoir sur Laurier et Grande Allée.

DEMEUREZ À L'INTÉRIEUR

SITUATIONS POSSIBLES

• Conditions météorologiques extrêmes, faune dangereuse, rejet de substances dangereuses à l'extérieur de l'immeuble.

CONSIGNES

À FAIRE

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et portes extérieures.
- S'il y a un danger d'explosion, fermez également les stores, les volets et les rideaux.
- Éteignez ou fermez les ventilateurs, les bouches d'aération, les systèmes de chauffage et de climatisation, et les registres de cheminée.
- S'il survient un danger météo ou une catastrophe naturelle, réfugiez-vous dans une petite pièce intérieure ayant peu ou pas de fenêtres, idéalement au sous-sol.
- Si le danger est de nature chimique, réfugiez-vous plutôt au-dessus du sol : les produits chimiques sont plus lourds que l'air et risquent de s'infiltrer au sous-sol, même si les fenêtres sont fermées.
- Si vous vous trouvez à l'extérieur, réfugiez-vous à l'intérieur de l'immeuble le plus près.
- Essayez d'avoir avec vous un téléphone ou un appareil connecté à Internet qui fonctionne pour vous tenir au courant de la situation.
 Les téléphones filaires ou fixes sont préférables puisqu'ils sont plus fiables que les cellulaires.
- Même si les ordres de mise à l'abri ne durent généralement que quelques heures, apportez votre trousse d'urgence par précaution.

 N'évacuez pas le secteur avant que les autorités du campus vous informent que vous pouvez le faire sans danger.

À ÉVITER

N'utilisez pas votre cellulaire, sauf si vous devez transmettre des informations en lien avec la situation ou demander une aide médicale. Plus les cellulaires sont utilisés, plus les tours des réseaux cellulaires et les services d'urgence sont sollicités, de sorte que ceux-ci sont moins disponibles pour les personnes ayant besoin de secours immédiat.

DEMEUREZ À L'INTÉRIEUR

SITUATIONS POSSIBLES

• Une personne violente portant une arme meurtrière est impliquée dans une situation hors du campus, mais pourrait s'y déplacer.

CONSIGNES

À FAIRE

- Cessez immédiatement vos activités (étude ou travail).
- Réfugiez-vous à l'intérieur d'un immeuble.
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres.
- Trouvez un endroit où vous pourriez vous cacher et vous barricader au besoin.
- Avertissez les personnes que vous croisez.
- Surveillez AlertUO pour savoir si la situation dégénère ou si la fin de l'alerte est donnée.
- Utilisez les toilettes seulement si nécessaire, et retournez immédiatement à votre place.
- Si vous avez des obligations ou un rendez-vous, prenez d'autres dispositions.
- Préparez-vous mentalement à vous barricader.
- Restez calme et aidez les autres à faire de même.
- Faites preuve de patience : la situation pourrait durer plusieurs heures.

À ÉVITER

- Ne réagissez pas aux alertes (ex. : sonnerie d'incendie), sauf si vous constatez qu'il y a effectivement un feu.
- Ne bougez pas de votre cachette sauf s'il n'est plus sécuritaire d'y rester, jusqu'à ce que les autorités vous informent que vous pouvez sortir sans danger.
- Si votre situation se résume à une simple question d'inconfort ou d'anxiété, résistez à l'envie de communiquer avec le Service de protection ou de composer le 9-1-1 afin de laisser les voies de communication libres pour les urgences médicales, les situations dangereuses et la transmission d'information importante en lien avec la menace. Les personnes ayant besoin de secours immédiat comptent sur la disponibilité des autorités.

RAPPELEZ-VOUS

Si une personne portant une arme meurtrière s'en prend à vous, SAUVEZ-VOUS – CACHEZ-VOUS – DÉFENDEZ-VOUS! (Voir la section ci-dessous.)

CACHEZ-VOUS DANS UN ENDROIT SÛR ET VERROUILLEZ OU BARRICADEZ LA PORTE

SITUATIONS POSSIBLES

Une personne violente portant une arme meurtrière est impliquée dans une situation sur le campus.

CONSIGNES

À FAIRE

- Avertissez les personnes que vous croisez.
- Si vous êtes à l'intérieur, trouvez une pièce ou une aire fermée.
- Protégez l'endroit en verrouillant ou en barricadant les portes; si ce n'est pas possible, assurez-vous de bien les fermer.
- Éteignez les lumières et fermez les stores. Créez l'impression que la pièce est inoccupée.
- Éloignez-vous des portes et des fenêtres. Cachez-vous derrière un meuble si possible, ou placez-vous aussi près du sol que possible et ne vous faites pas voir.
- Mettez votre cellulaire en mode silencieux. Surveillez AlertUO pour savoir si la situation évolue ou si la fin de l'alerte est donnée.
- Restez calme et aidez les autres à faire de même.

ÀÉVITER

- Ne réagissez pas aux alertes (ex. : sonnerie d'incendie), sauf si vous constatez qu'il y a effectivement un feu.
- N'ouvrez les portes à personne; attendez les directives des autorités.
- Ne bougez pas de votre cachette sauf s'il n'est plus sécuritaire d'y rester, jusqu'à ce que les autorités vous informent que vous pouvez sortir sans danger.
- Si votre situation se résume à une simple question d'inconfort ou d'anxiété, résistez à l'envie de communiquer avec le Service de protection ou de composer le 9-1-1 afin de laisser les voies de communication libres pour les urgences médicales, les situations dangereuses et la transmission d'information importante en lien avec la menace. Les personnes ayant besoin de secours immédiat comptent sur la disponibilité des autorités.

RAPPELEZ-VOUS

Si une personne portant une arme meurtrière s'en prend à vous, SAUVEZ-VOUS – CACHEZ-VOUS – DÉFENDEZ-VOUS! (Voir la section ci-dessous.)



MENACE DE VIOLENCE IMMINENTE

SAUVEZ-VOUS - CACHEZ-VOUS - DÉFENDEZ-VOUS

SI VOUS COUREZ UN DANGER IMMÉDIAT...

Si une personne portant une arme meurtrière s'en prend à vous :

SAUVEZ-VOUS

• Éloignez-vous le plus rapidement possible du danger. Une fois en sécurité, signalez l'incident au Service de la protection ou au 9-1-1.

CACHEZ-VOUS

- Si vous ne pouvez fuir le danger, cherchez un endroit où vous cacher (barricadez-vous).
- Sécurisez les lieux du mieux que vous le pouvez en verrouillant et en barricadant la porte.
- Abritez-vous sous ou derrière un meuble, éteignez la sonnerie de votre téléphone cellulaire et désamorcez toute autre source de bruit.
- Surveillez votre environnement immédiat et portez attention à la situation. Si l'occasion de vous enfuir se présente, saisissez-la!
- Préparez-vous à ce que la situation dégénère et, en dernier ressort, à vous défendre. Cherchez autour de vous des objets qui pourraient servir d'arme, et établissez un plan avec les personnes qui vous entourent. L'union fait la force!

DÉFENDEZ-VOUS

• En dernier ressort, si votre vie est en danger immédiat et que vous ne pouvez vous enfuir ni vous cacher, défendez-vous de toutes vos forces. N'arrêtez que lorsque vous avez la certitude de pouvoir vous échapper, puis sauvez-vous!



MENACE À LA BOMBE

Qu'elle soit proférée par téléphone, lettre, réseaux sociaux ou un autre moyen, toute menace à la bombe fait l'objet d'une enquête méticuleuse. Si vous recevez une menace à la bombe par téléphone :

- Gardez une attitude calme et courtoise. Écoutez attentivement. N'interrompez pas la personne.
- Obtenez un maximum d'information. Ne mettez pas l'appel en attente.
- Si vous avez l'afficheur, notez le numéro.

NOTES PENDANT L'APPEL

• Si possible, demandez discrètement à quelqu'un d'appeler le Service de la protection, ou faites-le dès que l'appel se termine.

Propos exacts (menace	e) :						
Emplacement de la bombe :			Heure d'explosion :				
Apparence de la bombe :							
Nom de la personne :				Endroit où se trouve la personne :			
Motif de la menace :							
DESCRIPTION DE LA PERSONNE – SÉLECTIONNEZ TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT (X)							
Genre :	Homn	ne	Femme	Je ne sais pas		Âge estimé :	
Langue :	Anglai	is	Français	Accent (précisez) :			
Voix:	Forte		Douce	Autre (précisez) :			
Discours :	Rapid	е	Lent	Autre (précisez) :			
Diction :	Bonne	9	Nasillarde	Zézaiement Autre :			
Attitude :	Calme	9	Vulgaire	Émotive Autre :			
Bruit de fond :							
Voix familière?			Si oui, comment? Qui				
(Oui/Non)			était-ce?				
La personne			Précisez :				
connaissait-elle							
l'endroit? (Oui/Non)							



COLIS SUSPECT

Une lettre ou un colis suspect peut être déposé sans qu'on ait proféré de menace. Prenez toutes les précautions nécessaires et appelez le Service de la protection si une lettre ou un colis semble suspect ou inhabituel.

- Ne touchez pas et n'ouvrez pas les enveloppes et colis suspects.
- Si vous avez déjà touché ou ouvert le colis, cessez de le manipuler, replacez-le délicatement sur une surface stable, retirez-vous et ne touchez à rien d'autre.
- Ne placez pas le colis dans un endroit clos.
- Au cas où le colis serait contaminé, il est important que vous demeuriez sur place.
 Avertissez les gens qui travaillent à proximité et qui ont pu être en contact avec le colis ou l'enveloppe et dites-leur de demeurer aussi sur place. N'entrez en contact avec personne d'autre.
- Avertissez le Service de la protection ou, si vous avez touché au colis, demandez à quelqu'un de le faire pour vous.
- Ne faites aucune activité qui pourrait créer de la turbulence et disséminer des substances potentiellement dangereuses.
- N'évacuez les lieux que si les autorités vous le demandent.
- Ne déclenchez pas l'alarme-incendie : cela pourrait provoquer une évacuation non contrôlée et mettre des gens en danger inutilement.
- Ne laissez personne entrer dans la zone immédiate.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.

RECONNAÎTRE UN COLIS SUSPECT

Portez attention aux détails inhabituels :

- Mots mal orthographiés
- Mentions telles que « privé », « confidentiel » et « à ouvrir seulement par »
- Adresse incomplète (le titre au lieu du nom du destinataire, adresse de l'expéditeur illisible ou absente)
- Odeurs ou fils
- Emballage excessif, traces de poudre, taches de gras
- Poids anormalement lourd
- Cachet postal de l'étranger



PERSONNE SUSPECTE OU COMPORTEMENT ALARMANT

- Évitez d'interagir avec la personne.
- Rapportez tout comportement suspect au Service de la protection, y compris les menaces en personne, sur papier ou en ligne, même si la situation a été résolue.
- Mémorisez la façon dont vous décririez la personne.
- Dans un face-à-face avec une personne menaçante, restez aussi calme que possible et faites ce que vous pouvez pour calmer l'individu.
- Indiquez que vous avez conscience des sentiments et perceptions de la personne : reformulez ce qu'elle dit pour lui montrer que vous l'écoutez et la comprenez.
- Notez ce que la personne dit, si vous pouvez le faire sans risque.
- N'affrontez jamais et n'énervez pas davantage une personne agressive ou violente.
- Si la situation s'empire, appelez le Service de la protection; s'il est dangereux de parler, tentez quand même de rester en ligne.
- Suivez les instructions du Service de la protection.
- Restez sur les lieux, si possible, jusqu'à ce que le Service de la protection vous autorise à partir.

CRITÈRES DE DESCRIPTION

- Nom
- Caractéristiques physiques (taille, poids, âge, genre, teint, pilosité faciale, couleur des yeux et des cheveux, marques particulières, vêtements, etc.)
- Mimiques (accent, tics, etc.)
- Véhicule (marque, modèle, année, couleur, carrosserie, autres marques particulières, numéro d'immatriculation, etc.)
- Dernière localisation connue, ou direction empruntée



ACTIVITÉ CRIMINELLE

- Éloignez-vous du danger immédiat.
- S'il n'est pas possible de quitter les lieux sans danger, évitez tout geste qui pourrait augmenter le danger pour vous ou pour les autres.
- Mémorisez la façon dont vous décririez la personne.
- En situation de vol, remettez à la personne ce qu'elle veut et rien de plus.
- Appelez le Service de la protection et donnez le plus de détails possible concernant la situation.
- Attendez le Service de la protection au lieu indiqué et suivez les instructions.
- Si la personne laisse des éléments de preuve, n'y touchez pas.

SI VOUS ÊTES À L'INTÉRIEUR

- Abritez-vous sous une table ou un bureau ou tenez-vous contre un mur intérieur. Restez loin des fenêtres et des objets en hauteur.
- Essayez de vous accrocher au meuble ou à l'objet qui vous sert d'abri.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et baissez-vous le plus possible.
- Couvrez-vous le plus possible la tête, la nuque et le torse.
- Ne restez pas dans l'embrasure d'une porte.
- Ne quittez pas l'immeuble avant qu'il ne soit sécuritaire de le faire. Après le séisme, attendez plusieurs minutes, puis évaluez les lieux pour déterminer si vous pouvez quitter l'endroit en toute sécurité.
- Sortez de l'immeuble avec prudence et évitez les sources de danger (tuiles de plafond ou lumières tombées au sol, verre brisé ou dommages structuraux majeurs).
- N'utilisez pas les ascenseurs.
- Ne déclenchez pas l'alarme-incendie à moins qu'il y ait effectivement un feu, car une évacuation non contrôlée risquerait d'exposer inutilement les gens à des dangers.
- N'utilisez pas de téléphone fixe ou de cellulaire, sauf pour signaler une situation d'urgence ou des blessures au Service de la protection.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.

SI VOUS ÊTES À L'EXTÉRIEUR

- Restez dehors.
- Éloignez-vous des immeubles, des arbres et des lignes électriques.
- Évitez les sources de danger.

SI VOUS ÊTES AU VOLANT

- Rangez-vous sur le côté et laissez la voie libre aux véhicules d'urgence.
- Demeurez dans votre véhicule jusqu'à ce que plusieurs minutes se soient écoulées sans qu'il y ait de répliques.
- Ne vous arrêtez pas sous une structure (pont, viaduc, lignes électriques, etc.).







CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES EXTRÊMES

De telles conditions sont généralement connues à l'avance. Les décisions d'intervention dépendront de l'intensité et de la durée prévue de l'événement. Cela dit, il peut également arriver que des conditions météorologiques extrêmes surviennent de manière soudaine et inattendue.

EN CAS DE TORNADE

- Cessez prudemment ce que vous êtes en train de faire.
- Que vous soyez à pied ou en voiture, ne tentez pas de fuir la tornade.
- Si vous êtes à l'extérieur, dirigez-vous vers l'édifice le plus proche en évitant de vous faire frapper par des débris.
- Si vous le pouvez, allez au sous-sol de l'immeuble. S'il n'y a pas de sous-sol, allez à l'étage le plus bas, dans une pièce située au centre de l'immeuble, et placez-vous au centre de la pièce.
- Si possible, abritez-vous sous un meuble résistant (table, pupitre, etc.) au centre de la pièce.
- Ne vous réfugiez pas dans un ascenseur.
- Tenez-vous loin des coins, des fenêtres, des portes ainsi que des murs qui donnent sur l'extérieur (si vous êtes à l'intérieur).
- Protégez-vous la tête et le cou avec vos bras et vos mains.
- S'il n'y a pas d'édifice à proximité, allongez-vous sur le sol. Protégez-vous la tête et le cou avec vos bras et vos mains.
- Si vous êtes en fauteuil roulant, verrouillez les roues et baissez-vous le plus possible.
- Restez sur place jusqu'à ce que la tornade se soit éloignée ou que le Service de la protection, les intendantes et intendants d'édifice ou d'autres services d'urgence déclarent qu'il n'y a plus de danger.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.

Lorsque survient une menace météorologique, Environnement Canada utilise le système **En alerte** pour prévenir la population de la région concernée qu'elle doit se protéger.

AlertUO n'est pas le service d'alerte principal pour ce type de situation.



INCENDIE, FUMÉE OU GAZ

SI VOUS DÉCOUVREZ UN INCENDIE

- Activez le dispositif manuel d'alarme-incendie le plus proche.
- Prenez vos clés et évacuez immédiatement l'immeuble par la sortie et l'escalier sécuritaires les plus proches. **N'utilisez pas les ascenseurs.**
- En chemin, fermez toutes les portes et alertez les personnes que vous rencontrez.
- Rendez-vous au lieu de rassemblement désigné.
- Si l'alarme-incendie n'a pas été déclenchée, appelez le Service de la protection depuis un endroit sûr.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.

SI VOUS SENTEZ UNE ODEUR DE FUMÉE OU DE GAZ, OU SI VOUS ENTENDEZ L'ALARME-INCENDIE

- Cessez immédiatement toute activité, éteignez tous les appareils électriques, éteignez les flammes nues, et fermez les fenêtres.
- Restez calme.
- N'ouvrez pas la porte d'un coup. Ouvrez-la lentement, en gardant la tête vers l'arrière au cas où le feu serait proche.
- Faites preuve de prudence et quittez les lieux seulement si vous pouvez le faire sans risque.
- Prenez vos clés et dirigez-vous vers la sortie et l'escalier sécuritaires les plus proches. N'utilisez pas les ascenseurs.
- En chemin, fermez toutes les portes.
- Si l'alarme-incendie n'a pas été déclenchée, avertissez le Service de la protection depuis un endroit sûr.
- Rendez-vous au lieu de rassemblement désigné.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.

S'IL Y A DU FEU OU DE LA FUMÉE DANS LE COULOIR OU L'ESCALIER

- Trouvez une autre sortie ou retournez là où vous étiez, si c'est plus sûr; fermez la porte et bouchez toute fenêtre ou ouverture.
- Si possible, appelez le Service de la protection, expliquez où vous vous trouvez exactement et suivez les instructions.
- Tentez d'agiter devant la fenêtre un vêtement ou un objet de couleur claire afin d'aider les secours à vous trouver.
- Ne quittez pas les lieux avant que le Service de la protection, les intendantes et intendants d'édifice ou d'autres services d'urgence vous autorisent à le faire.

LIEU DE RASSEMBLEMENT

En cas d'évacuation, suivez les procédures et dirigez-vous vers le lieu de rassemblement désigné :

PELOUSE DU PAVILLON TABARET

Lieux de rassemblement secondaires : Côté nord : entre Hagen et le 135, rue Séraphin-Marion; côté sud : trottoir sur Laurier et Grande Allée.



EN CAS DE DÉVERSEMENT OU D'ÉMISSION DE SUBSTANCES CHIMIQUES OU RADIOACTIVES OU DE MATIÈRES BIOLOGIQUES DANGEREUSES

- Appelez le Service de la protection, même si la situation est réglée.
- Ne tentez pas de nettoyer les dégâts à moins d'avoir reçu une formation propre aux interventions en cas de déversement. Si vous avez reçu la formation, suivez les protocoles établis.
- Si vous n'avez pas reçu la formation appropriée :
 - o Éloignez-vous du danger immédiat.
 - o S'il est possible de le faire sans danger, sécurisez les lieux pour éviter toute nouvelle contamination.
 - O Si la substance s'est répandue dans l'air et qu'il est dangereux de la respirer, allez dans une pièce adjacente et limitez l'accès pendant 30 minutes le temps que les aérosols se déposent.
 - O Si la substance ne s'est pas répandue dans l'air, restez dans le secteur, mais à un endroit où vous ne risquez pas de vous exposer davantage.
 - o Ne déclenchez pas l'alarme-incendie : cela pourrait provoquer une évacuation non contrôlée et mettre des gens en danger inutilement.
 - O Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence (y compris les directives de décontamination, le cas échéant).
 - o Ne quittez pas les lieux à moins que le Service de la protection, les intendantes et intendants d'édifice ou d'autres services d'urgence vous autorisent à le faire.



MALADIES INFECTIEUSES

- Ne vous rendez pas sur le campus et évitez les lieux publics.
- Suivez les directives de votre prestataire de soins de santé pour éviter la propagation et vous rétablir.
- Si vous craignez pour votre vie et que vous êtes sur le campus, communiquez avec le Service de la protection. Si vous vous trouvez à l'extérieur du campus, composez le 9-1-1. Décrivez vos symptômes et précisez le diagnostic, si vous en avez reçu un.
- S'il survient une épidémie sur le campus, par exemple en contexte de pandémie, le groupe concerné recevra des directives établies en fonction de la maladie en question et des consignes des autorités sanitaires municipales ou provinciales.



INONDATIONS ET FUITES D'EAU MAJEURES

- Avertissez le Service de la protection immédiatement de toute fuite d'eau majeure*.
- S'il n'est pas dangereux de le faire, mettez à l'abri les choses qui risquent d'être abîmées par l'eau.
- Si vous êtes à l'intérieur et que c'est possible, éteignez et débranchez tout l'équipement électrique. Le Service des immeubles coupera le courant au besoin.
- Allez plus haut ou quittez les lieux.
- Si vous êtes dehors, tenez-vous loin des eaux de crue et allez dans un lieu plus élevé.
- Faites preuve de prudence : l'eau peut être contaminée par du carburant, de l'essence ou des rejets d'égout, ou être électriquement chargée.
- Tenez-vous loin de l'eau en mouvement : à peine 15 cm d'eau suffisent pour vous faire perdre pied.
- Restez à proximité, mais sans nuire au travail des services d'urgence, jusqu'à ce que le Service de la protection vous recommande de partir.
- Suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.
- * En cas de fuite mineure ne risquant pas de causer de dommages (robinet qui fuit, toilette qui coule, etc.), avisez le Service des immeubles.



PANNE D'ÉLECTRICITÉ

- Avisez la ou le gestionnaire des installations de vive voix. Ne lui laissez pas de message.
- Si vous ne parvenez pas à joindre la ou le gestionnaire des installations, communiquez avec le centre d'appels du Service des immeubles.
- Éteignez les lumières et les appareils électriques pour éviter tout dommage au retour du courant.
- Si vous savez ou soupçonnez qu'une personne est coincée dans un ascenseur ou qu'une autre situation risquée est en cours, appelez le Service de la protection.
- Restez à l'intérieur et suivez les directives du Service de la protection, des intendantes et intendants d'édifice ou des autres services d'urgence.
- Signalez immédiatement toute situation dangereuse au Service de la protection.

CENTRE D'APPELS DU SERVICE DES IMMEUBLES

613-562-5800, poste 2222

Version: Juillet 2023

